

## Séance publique du 10 septembre 2007

### Délibération n° 2007-4320

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Saint Fons

objet : **Secteur Reynier - Parc de stationnement**

service : Direction générale - Direction de la voirie

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 22 août 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le secteur Reynier à Saint Fons comporte un théâtre, un stade, le palais des sports et l'école de musique.

Afin de faciliter sa desserte, la création d'un parking public a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements communautaires (PPI) à la rubrique centralité et urbanisme commercial, votée par la délibération n° 2007-3884 du conseil de Communauté en date du 10 janvier 2007.

Ce projet comporte la création d'un parking de 55 places, la plantation de 11 arbres d'alignement, la sécurisation des accès et sorties du parking sur les rues Paul Vaillant et Danielle Casanova.

Les études d'aménagement de voirie ont reçu un avis favorable de la mairie en septembre 2006.

La réalisation de ce projet nécessite :

- une cession gratuite de terrain appartenant à la commune de Saint Fons,
- la création du parking végétalisé de 1 500 mètres carrés,
- le réaménagement du carrefour Paul Vaillant Couturier-Carnot,
- les aménagements de sécurité rue Danielle Casanova,
- la reconstruction du trottoir nord de la rue Carnot de 140 mètres carrés et cinq places de stationnement.

La durée prévisible des travaux est de cinq mois. Ils feront l'objet d'une attribution sur les marchés à bons de commande.

Cette opération est estimée à 260 000 € TTC dont 1 000 € pour le foncier et 259 000 € TTC pour les travaux à prévoir sur 2007.

*Circuit décisionnel* : ce dossier a fait l'objet d'un avis favorable du pôle politique des déplacements le 2 juillet 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le projet du parc de stationnement - secteur Reynier à Saint Fons, pour un coût global prévisionnel de 260 000 € TTC, répartis comme suit :

- 1 000 € pour les acquisitions foncières,
- 259 000 € pour les travaux.

**2° - L'opération** Saint Fons : parc de stationnement secteur Reynier, inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2002-2007, fera l'objet d'une individualisation de l'autorisation de programme globale centralité et urbanisme commercial pour un montant de 260 000 € en dépenses à prévoir en crédits de paiement en 2007.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,